
COMMENT L'ÉCOLE CATHOLIQUE EN EUROPE FAIT-ELLE FACE À LA CRISE DU COVID-19 ?

Rapport du Comité Européen pour l'Enseignement Catholique
Juillet 2020



European Committee for Catholic Education

Comité Européen pour l'Enseignement Catholique

Europees Comité voor het Katholiek Onderwijs

INTRODUCTION

L'arrivée du coronavirus, et la pandémie de Covid 19 ont complètement bouleversé la vie sociale et économique mondiale. L'enseignement, et au sein de celui-ci les écoles catholiques, partout en Europe (comme dans le monde entier) ont vu l'année scolaire perturbée, interrompue, parfois jusqu'à la rentrée de septembre 2020. Chaque pays, chaque système scolaire a réagi, selon l'intensité de la menace, la culture politique nationale, l'analyse des experts, des acteurs et la décision des autorités politiques. Partout, la continuité des apprentissages, l'équipement informatique des élèves et des enseignants et l'attention soutenue à la prise en compte de tous les élèves, ont été les fils rouges des actions entreprises.

Dans la perspective de nos échanges d'informations et de bonnes pratiques au plan européen au sein du CEEC, il nous a semblé utile et nécessaire de réaliser une enquête afin de mieux comprendre la manière dont chaque système scolaire, chaque secrétariat de l'enseignement catholique en Europe, a réagi aux problèmes rencontrés et quelles solutions il a pu y apporter. Nous espérons ainsi contribuer à renforcer les liens internationaux et la solidarité entre nos associations.

Ce sont les premiers résultats de cette enquête que vous trouverez dans le présent document, enrichis des échanges et partages d'informations résultant des deux rencontres par visioconférence (ZOOM), des mercredi 24 et jeudi 25 juin derniers. Soyez encore remerciés d'avoir complété cette enquête et participé à ces réunions virtuelles. Cela nous a permis de collecter cette riche information, dont nous vous proposons la lecture.

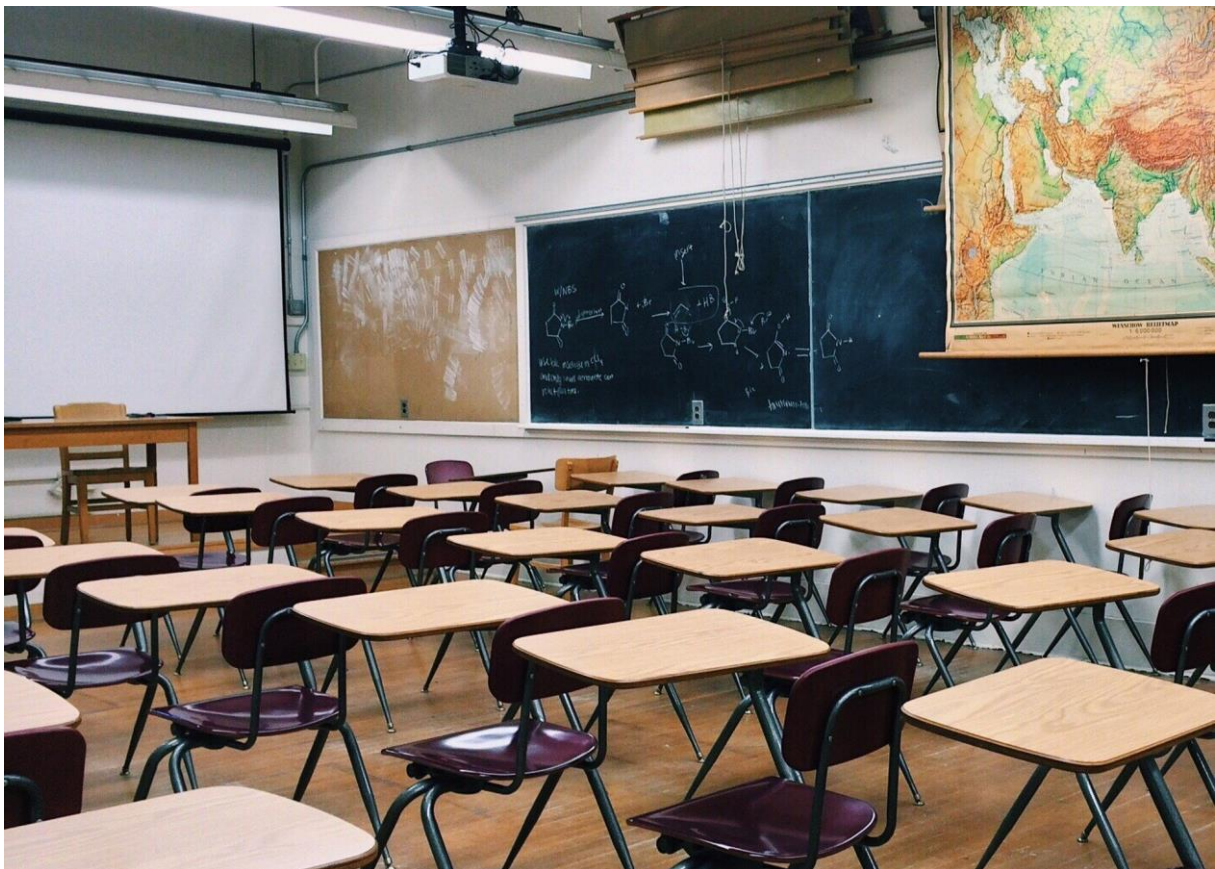


Image libre de droit - pixabay.com

PARTIE I : ANALYSE DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE EN LIGNE

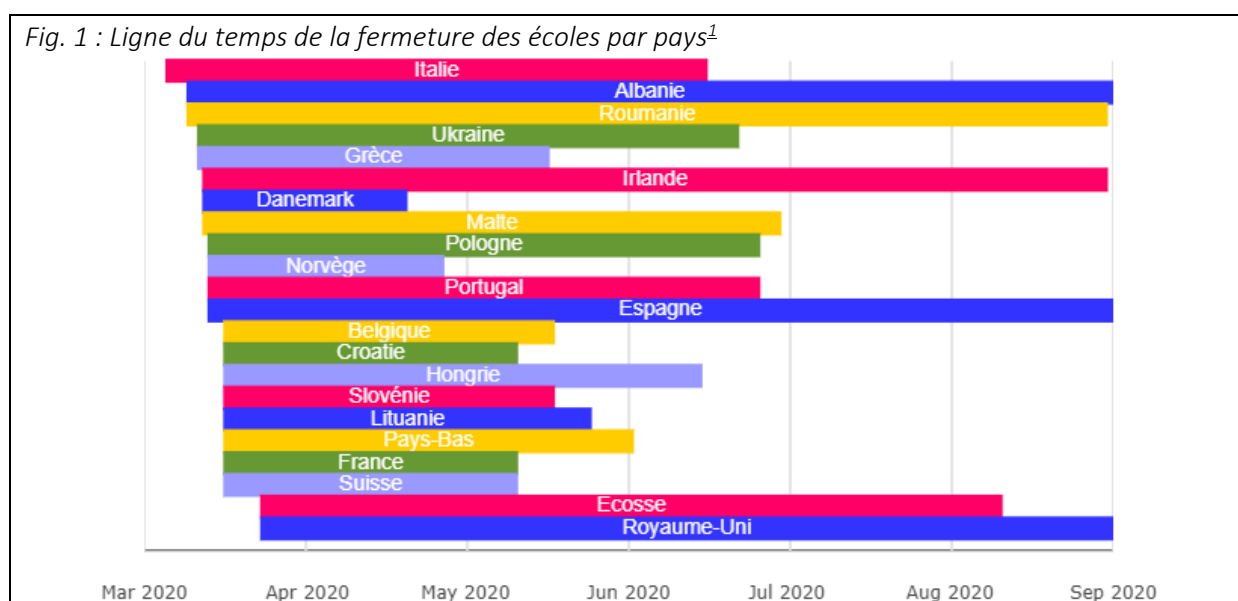
INFORMATIONS PRELIMINAIRES

La présente enquête a été réalisée entre le 28 mai 2020 et le 12 juin 2020. Avec un total de 23 répondants, tous les pays-membres du Comité Européen pour l'Enseignement Catholique (CEECE) y ont participé, à l'exception de l'Allemagne, l'Autriche, la Bosnie-Herzégovine et la République Tchèque. Chaque pays a été invité à compléter une fois le questionnaire. Les informations ci-après sont donc basées sur un échantillonnage limité d'individus. Chacun d'eux s'étant exprimé de manière générale pour les écoles catholiques de son pays, les informations reçues traduisent donc d'une situation globale.

1. CONFINEMENT ET FERMETURE DES ÉCOLES

Le premier pays à avoir fermé ses écoles est l'Italie, le 5 mars 2020. Le 23 mars 2020, tous les autres pays avaient fermé leurs écoles, du moins partiellement, à l'exception de la Suède.

Fig. 1 : Ligne du temps de la fermeture des écoles par pays¹



Le Danemark a été le premier pays à opérer une réouverture des écoles le 20 avril 2020. À la fin du mois de juin, ce sera 16 pays (sur 27) dont les Pays-Bas, la France, la Belgique, l'Allemagne ou la Suisse qui auront repris partiellement les cours. Enfin d'autres pays - parmi lesquels se trouvent l'Albanie, l'Écosse, l'Espagne, l'Irlande et la Roumanie- ne comptent pas rouvrir avant la rentrée prochaine, en septembre. Le Royaume-Uni n'a au moment de clôturer l'enquête pas encore fixé de date de réouverture.

Au-delà, ceux qui ont rouvert les classes ne l'ont pas fait au même rythme et n'ont pas ciblé les mêmes élèves prioritaires² : la Slovénie et le Portugal ont privilégié les dernières années de cycle, la Suisse, les élèves du secteur obligatoire âgé de 4 à 15 ans, la France, d'abord les plus jeunes... Début juin, 100 % des Danois avaient repris le chemin de l'école, 90 % en Grèce, 70 % en Slovénie ou en Suisse.

En moyenne, un peu moins de 50 % des élèves étaient présent lors de la réouverture des écoles au sein des pays membres du CEECE. On s'aperçoit que dans les pays où la reprise est lente, les familles les plus vulnérables sont celles qui craignent le plus de remettre leurs enfants à l'école. Parmi les écoles étant toujours fermées à l'heure de remplir le questionnaire, seuls les Pays-Bas et la Roumanie ont indiqué une réouverture partielle prochaine de leurs écoles³. Le premier pour toutes les écoles et le second afin de préparer les étudiants à certains examens.

¹ Voir Annexe 1

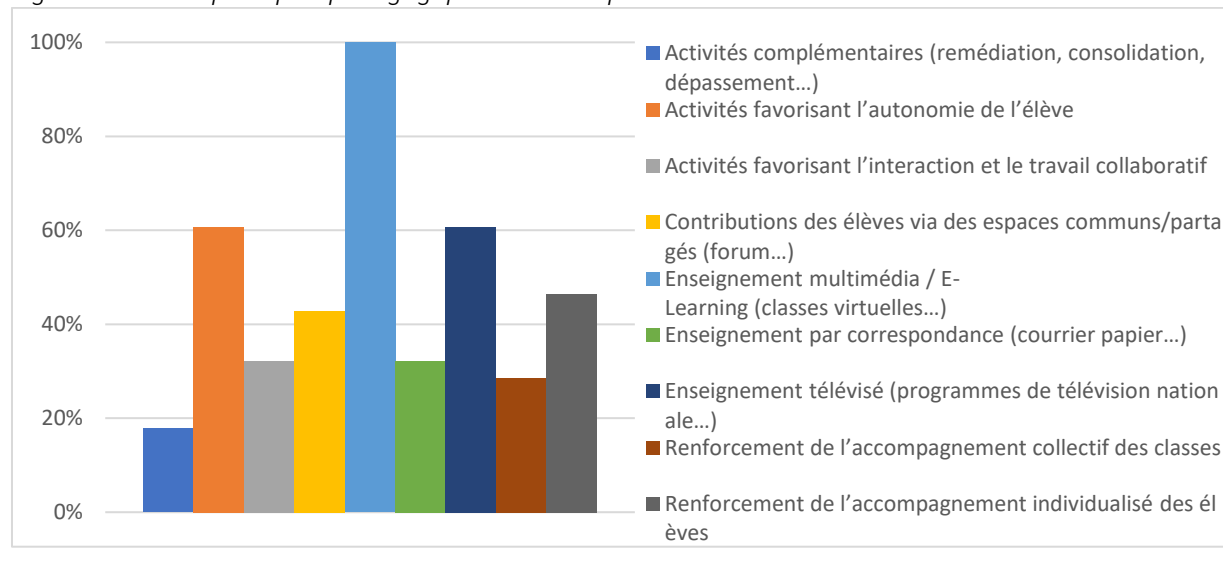
² Voir Annexe 2

³ Albanie, Écosse, Espagne, Irlande, Italie, Malte, Portugal, Ukraine

2. NOUVELLES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES

Tous les pays⁴ ont indiqué s'être adaptés à la crise du COVID-19 en développant de nouvelles pratiques. Parmi les options proposées, l'enseignement multimédia a été coché par tous les répondants. Les activités favorisant l'autonomie de l'élève et l'enseignement télévisé ont aussi été mises en avant.

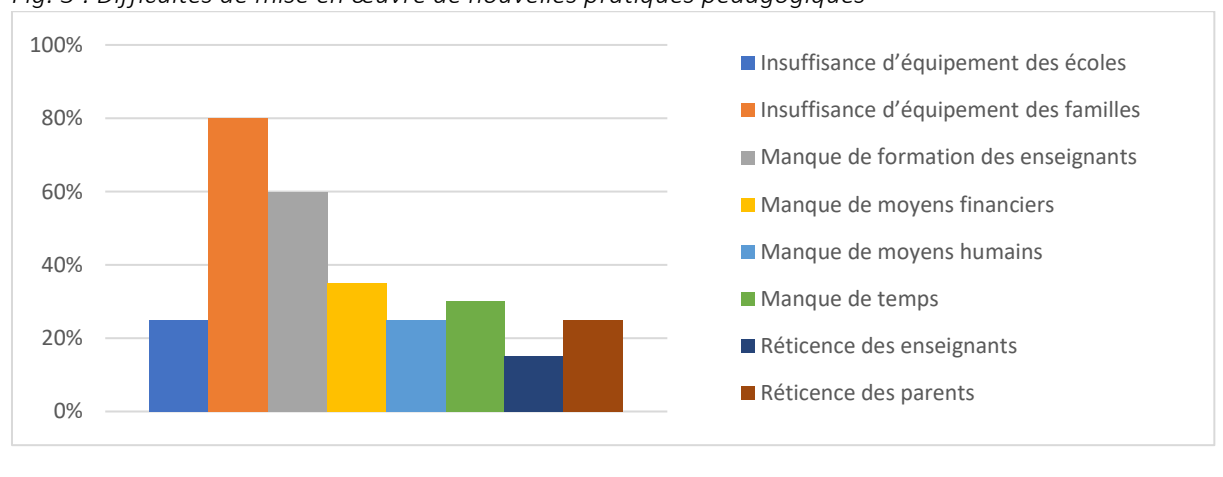
Fig. 2 : nouvelles pratiques pédagogiques mises en place



Cependant, 20 répondants⁵ ont indiqué avoir des difficultés pour mettre en œuvre ces nouvelles pratiques.

La plupart des pays⁶ ont indiqué que ces difficultés étaient notamment dues à l'insuffisance d'équipement des familles. Le manque de formation des enseignants est également une difficulté qui a été citée par bien des pays.

Fig. 3 : Difficultés de mise en œuvre de nouvelles pratiques pédagogiques



⁴ Voir Annexe 3

⁵ Voir Annexe 4

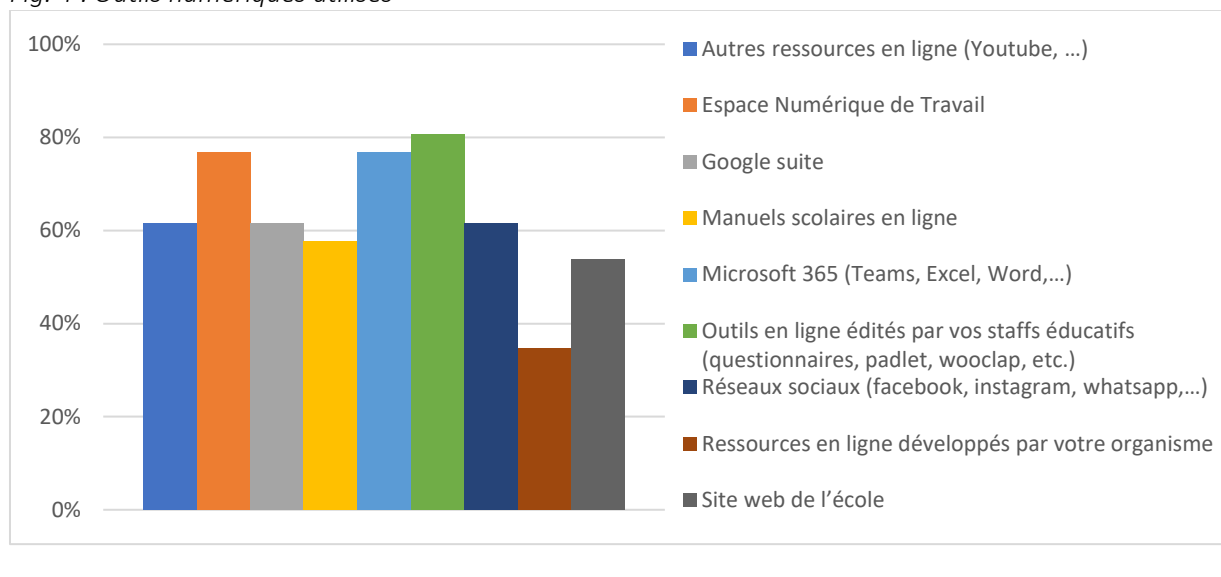
⁶ À l'exception de l'Albanie, du Danemark, de la Grèce, des Pays-Bas et de la Suisse

3. OUTILS NUMÉRIQUES

Tous les pays⁷ ont indiqué que cette crise sanitaire avait favorisé l'utilisation d'outils numériques, à l'exception du Danemark, qui a souligné que les outils numériques faisaient déjà partie de la vie quotidienne des écoliers.

Parmi les outils numériques proposés, trois ressortent tout particulièrement : l'espace numérique de travail, les outils en ligne édités par les enseignants et Microsoft 365. Les réseaux sociaux et les ressources en lignes telles que YouTube par exemple ont aussi été cochés. La Norvège a sélectionné toutes les cases proposées, ce qui indiquerait une grande diversité des solutions mises en œuvre dans ce pays.

Fig. 4 : Outils numériques utilisés



Le pourcentage d'élèves (ou de parents) ayant un contact informatique avec leur établissement et/ou enseignants est de manière générale assez élevé dans la plupart des pays : en moyenne, 80% des élèves (ou des parents) sont restés en contact avec leurs enseignants au sein des pays membres du CEEC.

Si nous regardons ces chiffres plus en détail nous pouvons constater que la Croatie, la France, la Roumanie et l'Italie ont proposé des taux compris entre 70% et 80%, tandis que la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Grèce, l'Irlande, la Lituanie, Malte, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la Slovénie et la Suisse ont tous indiqué des taux supérieurs à 80%. L'Albanie, le Royaume-Uni et l'Ukraine ont cependant indiqué des pourcentages inférieurs à 50%.

La Suisse souligne qu'il « y a de grandes différences entre le secteur privé, qui a mieux réagi, surtout au niveau des gymnases, et le secteur public. Mais, en général, toutes les écoles ont gardé un contact avec leurs élèves ».

⁷ Voir Annexe 5

4. AUTORITÉS PUBLIQUES

La plupart des pays ont indiqué que leurs autorités publiques (gouvernements, ministère, administration...) ont participé à la mise en place de nouvelles pratiques, à l'exception des Pays-Bas et de la Slovaquie.

Les pays n'ayant pas eu de participation de la part des autorités ont précisé quelques précisions :

- Aux Pays-Bas, on considère que cette responsabilité relève des écoles.
- Le gouvernement en Slovaquie a juste émis quelques recommandations et a décrété que toutes les écoles devraient mettre en place l'enseignement en ligne.

Les pays ayant eu une participation de la part des autorités ont également fourni quelques précisions :

- Par exemple, en communauté flamande de Belgique, le gouvernement et certaines organisations ont fourni des ordinateurs portables aux élèves et aux étudiants. En France, le Ministère de l'Éducation nationale a instauré les classes virtuelles. En Lituanie et en Roumanie, du matériel informatique a été distribué aux familles en difficultés.
- En Irlande, l'examen du certificat de fin d'études qui sert à décider de l'entrée au troisième niveau, a été complètement remanié : les étudiants reçoivent directement une note établie par leur professeur.
- En Espagne, la majorité des ressources ont été fournies par les écoles elles-mêmes ou par leurs propres organisations.
- À Malte, un comité national conjoint a été créé pour décider de la marche à suivre, qui comprend des représentants de l'Église d'État, des écoles indépendantes, de l'Union des enseignants ainsi que des représentants du ministère.
- En Suède, les autorités ont « proposé des ressources concernant les études en ligne ».
- En Pologne, le système scolaire public a bénéficié de subventions pour l'achat d'équipements électroniques tels que des tablettes et des ordinateurs portables pour l'enseignement à distance.

Parmi les pays ayant indiqué que leurs autorités avaient participé à la mise en place de nouvelles pratiques, seule la moitié⁸ ont indiqué que ces autorités avaient alloué des moyens (financiers, matériels, numériques) semblables aux écoles catholiques et aux écoles publiques.

5. FRAIS DE SCOLARITÉ ET RESSOURCES FINANCIÈRES

En ce qui concerne les pays où certains frais de scolarité sont supportés par les parents, 17 répondants⁹ ont indiqué que la crise du covid19 a impacté ou limité le paiement de ces frais de scolarité. 19 répondants ont indiqué que leurs écoles catholiques sont affectées dans leurs ressources financières par la crise sanitaire : l'Albanie, la Belgique, la Croatie, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, la Lituanie, le Portugal, la Roumanie et la Slovaquie.

Toutefois, 21 répondants¹⁰ pensent que les écoles catholiques de leur pays ne connaîtront pas forcément une moins bonne rentrée en septembre prochain en termes d'inscription d'élèves. Les pays qui pensent le contraire estiment qu'une baisse pouvant aller jusqu'à 35% pourrait avoir lieu.

⁸ Belgique (NL), Croatie, Écosse, Grèce, Irlande, Italie, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie

⁹ Albanie, Espagne, France, Grèce, Irlande, Italie, Lituanie, Malte, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Ukraine

¹⁰ Belgique (FR), Croatie, Danemark, Écosse, Espagne, France, Grèce, Irlande, Lituanie, Malte, Pays-Bas, Portugal, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie.

6. VIE SPIRITUELLE ET RELIGIEUSE DES ÉCOLES

Dans la plupart des pays¹¹ des moments de recueils, prières, messes, cérémonies et activités religieuses et pastorales ont eu lieu en ligne que ce soit via les réseaux sociaux, site web, chaîne nationale, visioconférence, etc. On notera que pour l'Irlande, ces cérémonies diffusées ont permis de rassembler les élèves. Dans une autre mesure, les écoles Danoises n'ayant été fermées que pour une courte durée, aucune initiative n'a vu le jour.

Malgré la fermeture des églises et des écoles, les cours de religion et de catéchèse ont pour beaucoup été donnés par voie électronique. A cet égard, les secrétariats flamand, écossais, et espagnol précisent que des outils et du matériel pédagogique a été fourni aux écoles pour les accompagner. La période de confinement a également été source d'innovation pédagogique pour certains enseignants, notamment à Malte où des projets et activités spirituelles et créatives ont été menés avec les élèves.

Un soutien particulier et individuel a été apporté aux élèves, ainsi qu'un accompagnement en cas de décès d'un proche (par exemple en Flandres).

La collaboration entre les écoles, la pastorale et les organismes religieux s'est vue renforcée, notamment en Ecosse où les évêques ont créé une feuille de route pour le ministère pastoral, en accord avec les phases de déconfinement progressif, et ce, pour proposer un soutien pastoral aux paroisses et aux laïcs en vue de la « nouvelle réalité » vers laquelle nous nous dirigeons.



Image libre de droit – unsplash.com

¹¹ Albanie, Belgique, Croatie, Ecosse, Espagne, France, Hongrie, Irlande, Italie, Lituanie, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède

7. BESOINS ACTUELS

D'une part, l'une des priorités avancées est la formation. L'Albanie, la Belgique, le Portugal, la Roumanie et la Slovénie pointent le besoin pour les acteurs de l'enseignement de développer leurs compétences numériques et surtout d'être (mieux) formés.

D'autre part, de nombreux pays demandent plus de soutien qu'il soit psychologique, relationnel, financier ou logistique, mais aussi en termes de recherche scientifique. Les membres rapportent que la période de confinement a été difficilement vécue par les familles et les élèves de milieux plus éloignés. Certains ont souffert d'abus et il est alors primordial de les accompagner et de recréer une relation avec eux. Beaucoup demandent une aide financière (des autorités publiques ou de l'Europe) pour pallier les pertes des écoles. L'Irlande suggère aussi de soutenir les recherches scientifiques afin de mieux déterminer les risques de transmission et de contamination chez les enfants.

Enfin, les pays demandent plus d'équipement en école (ordinateurs...) et en famille (accès WiFi pour tous, possibilité d'impression, cartouches d'encre...). Certains comme la Belgique, l'Irlande, Malte, la Slovaquie ou la Slovénie, prônent une communication plus claire de la part des autorités afin de préparer au mieux le retour à l'école dans le respect de la distanciation sociale et des normes d'hygiène. En effet, plusieurs inconnues restaient présentes dans certains pays avant la reprise des cours, et notamment la question de l'évaluation.

8. PROJETS INNOVANTS

De nombreux projets ont vu le jour durant la crise sanitaire de covid-19 et suite aux mesures de confinement mises en place. Plusieurs répondants parmi lesquels l'Albanie, la France, l'Italie, la Norvège, le Portugal, le Royaume-Uni et la Suède soulignent que ces initiatives diverses ont permis de renforcer la solidarité, la cohésion et la collaboration, mais aussi le soutien (notamment psychologique) intra et inter-réseaux, entre les communautés religieuses, école-élèves-familles.

De plus, l'utilisation accrue des moyens numériques a donné naissance à des actions innovantes et des innovations technologiques. En Belgique francophone et néerlandophone, en Ecosse, en France, en Lituanie, à Malte, en Norvège, en Pologne et en Slovaquie, le développement de ces connaissances et du matériel pédagogique est à noter, ce progrès numérique est perçu très positivement pour l'avenir.

Ensuite, l'Ecosse, l'Irlande, les Pays-Bas et la Roumanie ont fait mention de l'approche d'apprentissage combiné (ang. *Blended Learning approach*). En d'autres termes, de nombreuses écoles ont développé un enseignement en classe combiné à l'utilisation des technologies en ligne.

Enfin, l'idée de ralentir et de réfléchir a été assez présente dans les projets des écoles, notamment en Irlande. En Lituanie, le développement de l'autonomie de l'élève dans son apprentissage est souligné. Quant aux représentants du Portugal, ils saluent la réactivité des équipes éducatives et des élèves ainsi que le souci des acteurs de l'enseignement de garantir une formation intégrale de la personne, d'un point de vue humain, spirituel et religieux. Les notions d'hétérogénéité des situations familiales et d'équité entre élèves et écoles sont également pointées dans les réponses. A cet égard, la Belgique francophone souligne que le degré d'innovation dépend aussi de la situation de départ des écoles. Certains projets sont jugés comme innovants pour l'école compte tenu de son contexte, alors que ce même type d'initiative ne sera pas considérée comme innovante par d'autres écoles.

9. ANNEXES

Annexe 1 : Dates de fermeture et de réouverture (prévue) des écoles par pays (en M-DD-YYYY)

Pays	Fermeture	Réouverture
Italie	3-5-2020	6-16-2020
Albanie	3-9-2020	9-1-2020
Roumanie	3-9-2020	8-31-2020
Ukraine	3-11-2020	6-22-2020
Grèce	3-11-2020	5-17-2020
Irlande	3-12-2020	8-31-2020
Danemark	3-12-2020	4-20-2020
Malte	3-12-2020	6-30-2020
Pologne	3-13-2020	6-26-2020
Norvège	3-13-2020	4-27-2020
Portugal	3-13-2020	6-26-2020
Espagne	3-13-2020	9-1-2020
Belgique	3-16-2020	5-18-2020
Croatie	3-16-2020	5-11-2020
Hongrie	3-16-2020	6-15-2020
Slovénie	3-16-2020	5-18-2020
Lituanie	3-16-2020	5-25-2020
Pays-Bas	3-16-2020	6-2-2020
France	3-16-2020	5-11-2020
Slovaquie	3-16-2020	5-18-2020
Suisse	3-16-2020	5-11-2020
Portugal	3-16-2020	6-26-2020
Écosse	3-23-2020	8-11-2020
Royaume-Uni	3-23-2020	Pas de date fixée

Annexe 2 : Réponses “autres” à la question « Si les écoles sont ouvertes partiellement, dans quelle mesure ? »

Belgique (NL) : Les enseignants ont dispensé des cours de rattrapage et de pré-enseignement à l'aide de plates-formes numériques. Depuis le 15 mai, les écoles ont partiellement rouvert ;
Grèce : Moitié d'élèves jour par jour ;
Royaume-Uni : Enfants vulnérables et enfants de travailleurs clés ;
Slovaquie : écoles maternelles, 1. - 5 années d'école primaire, mais il était optionnel pour les fondateurs de l'école d'ouvrir ou non, et il est toujours optionnel pour les parents d'envoyer leurs enfants à l'école ou non ;
Suisse : Pour tout le secteur obligatoire (4-15 ans)

Annexe 3 : Réponses des pays à la question « Si oui, de quel ordre ? »

Enseignement par correspondance (courrier papier...) : Albanie, Belgique (NL+FR), Espagne, France, Irlande, Pologne, Ukraine
Enseignement télévisé (programmes de télévision nationale...) : Albanie, Belgique (NL+FR), Croatie, Espagne, France, Hongrie, Irlande, Italie, Lituanie, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Ukraine
Enseignement multimédia / E-Learning (classes virtuelles...) : tout le monde
Activités favorisant l'interaction et le travail collaboratif : Écosse, Espagne, Irlande, Lituanie, Norvège, Portugal, Royaume-Uni
Activités favorisant l'autonomie de l'élève : tout le monde sauf Belgique (NL+FR), Albanie, Malte, Danemark et Roumanie
Contributions des élèves via des espaces communs/partagés (forum...) : Albanie, Belgique (FR), Écosse, France, Hongrie, Irlande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Slovaquie
Renforcement de l'accompagnement collectif des classes : Espagne, Grèce, Irlande, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni
Renforcement de l'accompagnement individualisé des élèves : Belgique, Espagne, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède.
Activités complémentaires : Pays-Bas, Royaume-Uni, Espagne, Portugal, Roumanie
Autre : Pologne – « Individual tutorials at school respecting safety rules”

Annexe 4 : Réponses des pays à la question « Si oui, quelles difficultés de mise en œuvre des nouvelles pratiques pouvez-vous identifier ? »

Manque de temps : Hongrie, Lituanie, Malte, Norvège, Portugal, Slovaquie, Suède
Réticence des enseignants : Malte, Norvège, Portugal, Ukraine
Réticence des parents : Albanie, France, Lituanie, Norvège, RU, Ukraine
Manque de moyens financiers : Albanie, Écosse, Italie, Lituanie, Norvège, Pologne, Roumanie, Ukraine
Manque de moyens humains : Écosse, Norvège, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie
Insuffisance d'équipement des écoles : Albanie, Écosse, France, Hongrie, Norvège, Roumanie
Insuffisance d'équipement des familles : tout le monde sauf Albanie, Danemark, Grèce, Pays-Bas et Suisse
Manque de formation des enseignants : Albanie, Belgique (FR), France, Hongrie, Irlande, Italie, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suède, Ukraine

Annexe 5 : Réponses des pays à la question « Si oui, quels sont les outils numériques utilisés ? »

Espace Numérique de Travail : tout le monde sauf Albanie, Danemark, Malte, Ukraine
Site web de l'école : Albanie, Belgique (NL), Croatie, Écosse, Espagne, France, Grèce, Portugal, Pologne, Roumanie, RU, Slovaquie, Suisse
Outils en ligne édités par vos staffs éducatifs (questionnaires, padlet, wooclap, etc.) : tout le monde sauf Albanie, Danemark, Italie, Suisse et Ukraine
Manuels scolaires en ligne : Espagne, France, Grèce, Hongrie, Lituanie, Malte, Pays-Bas, Portugal, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède.
Ressources en ligne développés par votre organisme : Écosse, Espagne, Grèce, Pays-Bas, Portugal, Pologne, Roumanie, RU
Autres ressources en ligne (Youtube, ...) : Albanie, Espagne, France, Grèce, Irlande, Italie, Lituanie, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Ukraine
Microsoft 365 (Teams, Excel, Word...) : Tout le monde sauf Albanie, Belgique (FR), Croatie, Pologne et Ukraine
Google suite : Croatie, Espagne, Hongrie, Irlande, Italie, Lituanie, Malte, Portugal, Roumanie, RU, Suède, Suisse, Ukraine
Réseaux sociaux (facebook, instagram, whatsapp...) : tout le monde sauf Danemark, Irlande, Italie, Lituanie, Pays-Bas, Slovaquie, Suède, Suisse et Ukraine

PARTIE II : ÉCHANGE AVEC LES MEMBRES

INFORMATIONS PRÉLIMINAIRES

Deux visioconférences ont été organisées les 24 et 25 juin 2020 afin de permettre aux membres du Comité Européen pour l'Enseignement catholique de présenter et échanger sur les résultats de l'enquête autour de la crise du coronavirus dans les écoles Catholiques. Plus précisément, les membres ont été invités à répondre aux deux questions suivantes :

- Pouvez-vous donner quelques informations sur la situation des écoles catholiques dans votre pays (région) aujourd'hui (écoles ouvertes, fermées, continuité des apprentissages pendant la période de fermeture...)?
- Quelles sont les principales innovations, ressources nouvelles, difficultés que vous avez rencontrées durant cette période?

Les retours des membres ont été résumés et traduits ci-après. Attention, la retranscription de ces propos a été réalisée de la manière la plus juste et concise possible, compte tenu des conditions de réunion et de la qualité de l'enregistrement.

1. AL – ALBANIE

Depuis le dernier rapport (voir bulletin d'information du CEEC de mai 2020), la situation des écoles Catholiques en Albanie a empiré. À la mi-mai, les écoles ont progressivement rouvert. Cependant, le taux de personnes touchées par le coronavirus augmente, et avec lui, la crainte d'une nouvelle crise et d'un reconfinement. Les élèves de dernière année d'enseignement secondaire général ont suivi des cours en fin d'année afin de passer leur certificat de maturité (*maturity certificate*). On notera également que les écoles maternelles ont rouvert le 1^{er} juin, mais qu'elles ont été particulièrement touchées par la crise économique et que toutes n'ont pas pu reprendre les cours. En effet, de nombreuses directions ont, par manque de moyens financiers, été amenées à licencier du personnel enseignant.

À l'heure actuelle, les écoles sont fermées pour l'été, et tous espèrent que la rentrée de septembre pourra être organisée. Malheureusement, plusieurs défis se posent encore actuellement. D'une part, suite à l'enquête à destination des enseignants et directeurs des écoles catholiques albanaises, les résultats ont montré un manque d'équipement des staffs éducatifs. En effet, les enseignants ont principalement utilisé leur smartphone lors du confinement pour assurer un enseignement à distance. Les directions ont donc demandé que des activités soient organisées durant l'été pour outiller et former les enseignants à l'utilisation des ordinateurs. En parallèle, la Commission nationale des écoles catholiques albanaises travaille actuellement sur la création et la mise en place d'une plateforme en ligne sécurisée, ainsi qu'une procédure claire d'utilisation pour éviter les abus. D'autre part, la situation économique des écoles catholiques albanaises reste très problématique puisqu'elles sont toujours considérées comme organisme à but non lucratif, et n'entrent pas dans les conditions pour l'octroi d'un soutien financier de l'état. La KKEKSH fait donc pression auprès du gouvernement pour que leurs écoles bénéficient d'une aide financière. À cet égard, les écoles Catholiques ont néanmoins reçu une petite aide de la Conférence Episcopale.

2. BE – BELGIQUE FRANCOPHONE

Les écoles ont été fermées du 16 mars au 18 mai avec une reprise progressive des cours par année d'étude, dans le respect des normes de sécurité et des mesures dictées par le gouvernement. Lors du confinement, environ 80% des écoles catholiques ont pu établir un contact avec les élèves et les familles. Ces chiffres traduisent un phénomène de ségrégation puisque ce sont avec les familles de milieux plus défavorisés que le contact a été le plus difficile à établir. Les directions et les enseignants ont été invités à être le plus encourageant, compréhensif et souple possible.

Les épreuves externes et évaluations ont d'ailleurs toutes été annulées pour l'enseignement obligatoire, et la note finale des élèves a alors été basée sur une moyenne des résultats obtenus avant le 16 mars.

Le gouvernement a l'intention de maintenir des formes d'enseignement à distance qui devraient alors structurer dans l'enseignement. Enfin, la rentrée de septembre est envisagée sous plusieurs scénarios en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

3. BE – BELGIQUE NÉERLANDOPHONE

Les cours ont été suspendus dès le 16 mars, et l'enseignement à distance a été la norme. À partir du 20 avril, les enseignants ont été invités à intégrer du nouveau contenu à leurs cours en ligne afin de préparer les élèves à la reprise des cours en présentiel. Depuis la mi-mai, les écoles sont progressivement et partiellement rouvertes, notamment suite aux pressions du Ministère de l'Éducation pour un retour à l'école des élèves de l'enseignement primaire.

La situation a été un peu chaotique, et les enseignants plaident pour que la rentrée de septembre soit mieux organisée. Il a été décidé que le Conseil National de Sécurité s'accorde sur l'un des 4 « codes de sécurité », ceux-ci varient du code vert (retour en présentiel des élèves à l'école) au code rouge (scénario le plus strict), en passant par le code jaune et orange. L'avantage de ce système de code est que les écoles ont une idée claire des mesures à envisager et peuvent préparer efficacement la rentrée de septembre. On notera que, même si le code rouge est lancé, les écoles primaires resteront ouvertes.

Lors du confinement, le gouvernement a soutenu les écoles, en fournissant notamment des ordinateurs aux enfants, et en développant des plateformes d'apprentissage en ligne. Plus récemment, les autorités ont donné les moyens aux écoles d'organiser des cours d'été. De son côté, le Katholiek Onderwijs Vlaanderen a développé son site web en proposant et partageant des outils d'e-learning, de gestion de situations de stress accru, d'activités ludiques d'apprentissage, etc.

4. CH – SUISSE

Le système suisse est composé de 26 « départements » (un pour chaque canton) qui prennent les décisions relatives à l'éducation. Dans le cas présent, la fermeture des écoles dès le 16 mars a été décidée à un niveau fédéral. Depuis le 11 mai, l'enseignement obligatoire (tous réseaux confondus) a repris, à savoir du niveau maternel au secondaire de 1^{er} degré (15 ans). Quant au secondaire de 2^e degré non obligatoire (enseignement général et professionnel), les écoles n'ont rouvert que le 8 juin.

Une enquête a été menée, avec un taux de réponse de 50%. Les répondants soulignent une meilleure efficacité et réactivité des écoles privées (dont font partie les écoles Catholiques) par rapport aux écoles publiques, surtout au niveau du maintien du contact avec les familles et en fonction du type d'enseignement concerné. La période de confinement a été facilitée grâce aux équipements suffisants des écoles et des familles. Les équipes éducatives sont globalement satisfaites du travail fourni lors du confinement. Elles ont fait preuve d'une grande créativité et ont développé leurs compétences numériques. Ces aspects technologiques seront plus développés à l'avenir, et ce aussi à un niveau fédéral. La crise a en fait accéléré un processus déjà existant de l'utilisation du numérique à l'école.

Ensuite, la reprise des cours a varié d'un canton à l'autre : soit les élèves étaient tous en classe, soit la moitié des élèves étaient en classe pendant que l'autre moitié travaillait de la maison. Les enseignants et les élèves étaient néanmoins heureux de reprendre les cours en présentiel. Des activités spirituelles et religieuses ont aussi été organisées lors de la reprise des cours puisque lors du confinement, il s'agissait plutôt de communiquer des informations sur des actions organisées.

Au niveau de la relation avec les autorités publiques, on a observé de grandes différences d'un canton à l'autre, étant donné que les écoles catholiques sont (ou non) subventionnées par l'état, et ce, en fonction du canton. Les écoles non subventionnées ont d'ailleurs peur pour la rentrée puisque certains parents seront dans l'impossibilité d'inscrire leur enfant dans l'école, ou devront chercher et obtenir une bourse pour l'y inscrire.

5. DE – ALLEMAGNE

Les écoles ont été fermées de mars à mai. La reprise des cours en présentiel s'est fait dans le respect des mesures de sécurité, notamment au niveau de la taille des groupes-classes. Les élèves sont actuellement en vacances. Comme ailleurs, la reprise des cours en septembre dépendra de l'évolution de la propagation du virus. Trois scénarios sont envisagés : « le vert » avec un retour en présentiel à l'école, « l'orange » avec un retour partiel (en petits groupes, etc.), « le rouge » avec un enseignement à distance.

D'une part, le confinement a creusé un écart entre les élèves en termes d'équipement et de soutien des parents dans l'apprentissage en ligne. Dès lors, 500 000 euros vont être débloqués par l'état fédéral pour la mise en place d'un programme d'urgence qui vise à soutenir les élèves mal ou sous-équipés en termes d'enseignement numérique. Ce programme permettra aux élèves d'acquérir des compétences numériques après les vacances d'été. D'autre part, les écoles ont fait face à plusieurs difficultés : l'implémentation des mesures d'hygiène et de sécurité ; la mise en place d'un enseignement partiellement donné en classe et partiellement en ligne ; et le manque de personnel. Par ailleurs, la période de confinement a permis le développement de l'apprentissage numérique qui a été géré avec brio par les écoles grâce à leur flexibilité et leur engagement.

6. FR – FRANCE

Le confinement a débuté le 16 mars. Cette période a accéléré des phénomènes sur le plan pédagogique et sur le plan économique qui n'auraient été vécus que dans les 3 ou 4 ans. Il a donc fallu réfléchir aux questions soulevées, et ce, dans un laps de temps plus court. Durant le confinement, l'accent a été mis sur l'accueil des enfants du personnel hospitalier. Le Secrétariat Général de l'Enseignement catholique français a alors constaté que la majorité de ces enfants était scolarisée dans leurs écoles.

Le 11 mai, les écoles primaires (à partir de 6 ans) ont rouvert pour certaines classes. Malgré une mise en place compliquée par le respect des règles strictes de distanciation et d'hygiène, les équipes éducatives ont montré un réel engagement. À la mi-mai, les collèges ont rouvert. Cette reprise progressive a été de pair avec un assouplissement progressif des règles sanitaires. En parallèle, un travail d'accompagnement psychologique et spirituel des enfants a été mis en place auprès des établissements, par exemple via des webinaires autour de la notion de résilience. Ces moments ont permis aux équipes éducatives de proposer un accueil adéquat aux élèves compte tenu des expériences diverses vécues par chacun durant le confinement. La capacité d'accueil des élèves a été plus importante dans les écoles catholiques que dans les écoles d'enseignement publique.

À l'heure actuelle, 80% des élèves sont retournés à l'école. Une majorité des établissements a repris les cours en présentiel, même si dans certaines écoles l'enseignement à distance se poursuit, car la pédagogie à distance a été perçue comme plus efficace que la pédagogie combinée ou que des cours en présentiel dans des conditions sanitaires strictes. En ce qui concerne la rentrée de septembre, il existe deux scénarios : une rentrée normale en présentiel avec le port du masque, ou une rentrée avec un nouveau confinement possible du pays et donc des stratégies pédagogiques claires à mettre en place.

En conclusion, au-delà des découvertes technologiques (outils numériques pédagogiques...), les écoles Catholiques ont fait preuve d'innovation et de recherche d'adaptation pédagogique. Le travail collaboratif (entre enseignants d'une même discipline ou d'un même établissement) a été développé.

De même, au niveau national, le Secrétariat de l'Enseignement catholique en France (SGEC) a pu mettre en commun des ressources, qu'elles soient liées aux élèves ou aux différentes structures nationales. D'autre part, le SGEC montre son soutien aux pays partenaires et notamment le Liban qui a été fort touché par la crise. L'Office International de l'Enseignement catholique s'est joint aussi à cette action. De telles situations montrent que plusieurs pays comme la France sont privilégiés. Il faut alors savoir regarder ce que vivent les autres pays et ne pas rester replié sur nos propres difficultés.

7. ES – ESPAGNE

Escuelas Católicas a mené une grande enquête au sein des écoles Catholiques d'Espagne dont environ la moitié a complété le questionnaire. Les réponses reçues sont similaires aux résultats de la présente enquête : de manière générale, les équipes éducatives des écoles catholiques ont été très créatives pour rester proche des familles, que ce soit via des outils numériques ou autre, afin de permettre aux élèves d'être accompagnés efficacement tout au long du confinement.

D'autre part, le travail fourni par les parents lors de cette période troublée est à souligner. Dès lors, compte tenu des efforts de tous, Escuelas Católicas a décidé de respecter la période de vacances initialement prévue, et ce, malgré la pression de certains qui souhaitaient continuer ou rattraper les cours durant l'été.

La reprise des cours en présentiel pour tous les élèves (tous niveaux et types d'enseignement confondu) est planifiée pour septembre 2020, sauf en cas de recrudescence de l'épidémie. Il est également à signaler que le ministère de l'Éducation travaillait sur des décrets ayant des conséquences pour les écoles Catholiques espagnoles. Cependant, au vu des circonstances, les négociations parlementaires autour de cette nouvelle loi pour l'enseignement ont été postposées en début d'année scolaire prochaine.

8. IT – ITALIE

Pour les écoles catholiques italiennes, la période actuelle est très critique. L'année scolaire vient de se terminer, après plus de 3 mois de fermeture et avec des cours dispensés à distance via des plateformes numériques. L'examen final du premier cycle a été transformé en entretien en ligne, tandis que l'examen final du deuxième cycle a été réduit à un entretien oral en présentiel.

Le gouvernement discute d'un plan pour la prochaine année scolaire, avec de nouvelles règles sur la sécurité, les espaces et les horaires des cours. Pour cette raison, les écoles catholiques italiennes ont envoyé un document au Ministère de l'Éducation, avec leurs propres propositions. Les critères proposés sont ceux de l'autonomie, de la flexibilité et des accords avec les communautés locales.

La fermeture soudaine des écoles, au début du mois de mars, a nécessité la mise en place d'un enseignement à distance. De nombreuses écoles n'étaient pas préparées, mais la réponse globale a été très bonne. À l'exception des jardins d'enfants, plus de 70 % des écoles catholiques ont obtenu de très bons résultats dans l'utilisation didactique des technologies numériques. Cette expérience est devenue une norme de qualité reconnue par les organismes nationaux et utilisée par toutes les écoles.

La plus grande difficulté de ces derniers mois a été d'ordre économique. De nombreuses familles n'ont pas pu payer les frais de scolarité de leurs enfants. Dans certains cas, les écoles ont pu réduire ces frais pour les familles. Une aide de 150 millions d'euros sera accordée par le gouvernement, trop peu pour les 12 000 écoles concernées. La Conférence épiscopale italienne a alloué 40 millions d'euros pour des bourses, contestant ainsi certaines lois nationales. Sur les 8 000 écoles catholiques en Italie, 50 ont déjà annoncé qu'elles devaient fermer définitivement en septembre (surtout les petits jardins d'enfants).

Un aspect positif est que diverses associations d'écoles catholiques (directeurs, familles, instituts religieux, paroisses, fondations) ont montré des signes d'unité et de collaboration, ce qui a permis à de nombreuses personnes, dans la société italienne et parmi les politiciens, de prendre conscience de l'importance et des difficultés des écoles catholiques en Italie.

9. IE – IRLANDE

Les écoles ont été fermées depuis le 12 mars pour l'enseignement primaire et secondaire, avec dès lors le recours à l'enseignement à distance. La question de l'examen pour l'entrée à l'université (*Leaving Certificate*) a été longuement discutée. Cette évaluation a finalement été annulée, et les enseignants ont, pour la toute première fois, donné une estimation des résultats. Ces notes attribuées aux élèves de dernière année de l'enseignement secondaire détermineront leur entrée à l'université pour l'année à venir.

Par ailleurs, suivre des cours en ligne a été difficile à mettre en place pour les familles de milieux défavorisés. Par souci d'équité, le scénario idéal serait alors de reprendre l'enseignement en classe en septembre. Il est souhaitable que des recherches soient menées sur les écoles ayant rouvert et que le taux de propagation du virus pour les enfants soit connu : dans quelle mesure la transmission du virus se fait d'élève à élève et d'élève à enseignant ?

10. HU – HONGRIE

Les écoles ont été fermées du 16 mars au 16 juin. On a constaté des problèmes au niveau de l'équipement (ordinateur, accès wifi, mauvaise connexion internet...), avec un écart très marqué dans les familles vivant en zone rurale et celles (mieux équipées) à la capitale. Les professeurs ont donné leurs cours de manière très autonome, que ce soit en ligne ou en remettant des exercices papier. Des cours étaient aussi diffusés sur les télévisions nationales ou sur des sites internet. Le soutien national a donc été très marqué, de même que celui du secrétariat des écoles catholiques qui a transmis les informations utiles à ses écoles et a récolté les bonnes pratiques de l'enseignement à distance. À cet égard, les représentants sont satisfaits de l'enseignement à distance, mais soulignent qu'il ne remplace pas l'enseignement en présentiel.

11. MT – MALTE

Le Ministère de l'Éducation a mis en place un comité national constitué des représentants du Ministère, des écoles indépendantes, de l'Église d'État, et de l'Union des enseignants.

Dès le mois de mars, les écoles ont été fermées jusqu'en juin. L'enseignement à distance a été mis en place, et des personnes se sont mobilisées pour fournir aux élèves un équipement adéquat (ordinateur...). La majorité des familles ont au minimum un ordinateur à la maison, mais la difficulté résidait principalement lorsque plusieurs membres de la famille devaient utiliser l'ordinateur en même temps. Au sein de l'enseignement confessionnel, des initiatives ont été prises pour fournir des ordinateurs aux élèves. À l'heure actuelle, les modalités pour la reprise en septembre doivent encore être examinées, à un niveau local et national.

Au début du confinement, l'Union des enseignants a insisté pour que les enseignants ne soient pas forcés de donner leurs cours en ligne. Cette proposition a d'abord été suivie, et s'est ensuite vue assouplie, car les enseignants se sont rendu compte de la nécessité de communiquer avec leurs élèves. Ils ont donc donné des cours en ligne ou par enregistrements afin de renforcer la relation avec leurs élèves. Tous n'ont malheureusement pas suivi cet enseignement à distance. On notera la difficulté pour les familles de s'organiser avec les enfants à la maison. À cet égard, certains enseignants, eux-mêmes parents, ont demandé une certaine flexibilité pour la préparation des cours, car ils devaient s'occuper de leurs propres enfants.

Les évaluations quant à elles, ont toutes été annulées. Certaines écoles ont cependant donné des retours ou évaluations non cotées officiellement aux élèves. Les examens d'entrée à l'université devaient avoir lieu en septembre. Enfin, en ce qui concerne les finances, les salaires du personnel éducatif ont continué d'être payés par le gouvernement, au même titre que le staff des écoles publiques. Cependant, certains parents ont été dans l'impossibilité de subvenir aux frais de scolarité, les écoles ont donc reçu une aide de l'État pour compenser ces pertes.

12. NO – NORVÈGE

À partir du 12 mars, les écoles ont été fermées et le staff éducatif a eu recours à un enseignement multimédia. Le 20 avril, l'enseignement maternel a repris dans le respect des mesures prises par le gouvernement, par exemple avec des heures d'ouverture limitées et un apprentissage en petits groupes d'élèves. Dès le 27 avril, les plus jeunes élèves ont repris le chemin de l'école. Ils ont ensuite été suivis par les plus âgés dès le 11 mai. Dans l'enseignement secondaire inférieur, les élèves ont suivi des cours de remédiation afin de se mettre à jour au niveau du programme. La plupart des examens ont été annulés. Les notes de fin d'année ont été basées sur le travail réalisé en classe. Les élèves sont actuellement en vacances. La rentrée est prévue le 17 août. Les autorités prévoient que les écoles suivent le modèle « jaune », c.-à-d. tous à l'école à temps plein.

Le gouvernement norvégien a financé des recherches sur l'efficacité de l'enseignement à la maison. À ce jour, selon une enquête des autorités réalisée auprès de toutes les écoles (inclus les écoles catholiques et non gouvernementales), plusieurs constats sont dressés :

- 9 enseignants sur 10 disent avoir acquis des compétences digitales lors du confinement.
- La majorité déclare que cette période d'enseignement à distance a influencé et influencera leur méthode de travail dans un contexte normal d'enseignement.
- La majorité des enseignants déclarent que l'utilisation du numérique n'a pas entravé, dans une certaine mesure, l'apprentissage. En effet, tous les élèves de l'enseignement secondaire supérieur en Norvège ont un ordinateur, payé par le gouvernement.
- 85% des municipalités et comtés pensent avoir réussi à suivre les exigences de la Loi sur l'Éducation (*Education Act*) pour un environnement scolaire sécurisé et de qualité.
- La période de confinement a été qualifiée d'impulsion et de changement numérique.
- L'adaptabilité des élèves et des enseignants est soulignée, car ils ont expérimenté une certaine frustration et ont fait face à des contraintes techniques
- Les enseignants disent collaborer beaucoup plus qu'avant
- Les élèves ont été plus actifs dans leur travail scolaire.
- Il y a eu des difficultés pour une minorité d'élèves « vulnérables ».

En termes économiques, certaines écoles ont eu des dépenses supplémentaires, surtout liées au respect des mesures de sécurité et d'hygiène (nettoyage plus fréquent des classes...). Certains établissements ont perdu leurs revenus locatifs. Un soutien financier leur a été apporté par les diocèses. Le gouvernement a également aidé les écoles, surtout les écoles publiques et maternelles.

13. PL – POLOGNE

Dès le 16 mars, toutes les écoles en Pologne ont été fermées. Le Ministère de l'Éducation a alors encouragé les écoles à organiser un enseignement à distance. Cette proposition a ensuite été imposée dès le 27 mars. Le gouvernement a annoncé que les écoles allaient rouvrir en septembre. Les évaluations externes ont été postposées de fin avril (début mai) au mois de juin. L'examen des élèves de dernière année d'enseignement secondaire (également important pour leur entrée à l'université) a été réduit à la partie écrite, réalisée dans le respect des mesures sanitaires.

En mai, les élèves de maternel et les 3 premières années de l'enseignement primaires ont eu la possibilité d'être accueillis dans les écoles. Cependant, dans les écoles catholiques, seule une minorité de parents a laissé son enfant revenir à l'école. Au même moment, les enseignants ont proposé des sessions individualisées à leurs élèves pour les aider à préparer leurs examens.

D'une part, l'un des grands défis des écoles catholiques a été la mise en place d'un enseignement à distance. Plusieurs associations ainsi que le gouvernement ont essayé d'aider les écoles en mettant à disposition des outils et du matériel. Les cours en ligne ont parfois créé une frustration, mais ont aussi encouragé l'utilisation des nouvelles technologies et développé la créativité. Tous ces outils et méthodes d'enseignement vont être d'application plus tard. D'autre part, la grande difficulté a été l'écart entre les écoles, les élèves, et les enseignants. Certains sont mieux équipés et/ou mieux formés. Le gouvernement a d'ailleurs prévu une aide pour familles dans le besoin, mais qui n'a pas été suffisante, notamment car ce sont principalement les écoles d'état qui ont bénéficié de cette aide. Le secteur non public souffre de problèmes financiers plus importants que le secteur public. On regrette également le manque de formation des enseignants en termes de méthodologie ou d'outils.

Au niveau psychologique, la période de confinement a été éprouvante pour les élèves puisqu'ils n'avaient pas le contact social habituellement procuré dans le contexte scolaire. Les cours en ligne ont néanmoins donné un sentiment de normalité, et ont permis de maintenir une connexion, un contact entre les élèves et les enseignants.

14. PT – PORTUGAL

Les cours ont été suspendus dès le 16 mars. À la mi-mai, les élèves des deux dernières années de l'enseignement secondaire sont retournées à l'école pour travailler les matières concernées par les examens nationaux. Les enfants de 3 mois à 3 ans ont également repris le chemin de la crèche. Le taux de présence était plus élevé dans l'enseignement secondaire : près de 100% des adolescents étaient présents, contre 10 ou 20% de jeunes enfants. Au mois de juin, l'enseignement préprimaire a également repris.

L'enseignement catholique a fait évaluer les écoles du réseau par les parents et les élèves. Les résultats reçus sont globalement positifs. La réactivité et la capacité d'adaptation des écoles, des directions, mais aussi des enseignants ont été soulignées. Les représentants portugais saluent quant à eux la capacité d'adaptation des familles compte tenu des difficultés sanitaires et économiques.

À l'heure actuelle, les inscriptions pour l'année scolaire 2020-2021 ont lieu. Le risque de perdre des élèves est présent, mais la période de confinement a néanmoins permis de renforcer le lien école-famille et de développer l'identité catholique, chrétienne et humanitaire du réseau. Cette attention particulière portée aux parents et aux élèves a permis de fidéliser certaines familles. Si certains parents ne souhaitent pas (ré)inscrire leur(s) enfant(s) dans une école catholique, d'autres disent avoir confiance en ce modèle proposé par le réseau Catholique Portugais et basé sur la qualité d'enseignement et l'aspect relationnel avec les enfants et les parents.

15. RO-ROUMANIE

Les cours ont été suspendus dès le 11 mars, et ce jusqu'au 12 juin. Durant cette période aucun cours en présentiel n'a été donné, mais ils ont tous été dispensés en ligne (zoom, google classroom...) ou via les médias nationaux (notamment les élèves de 8^e et 2^e année qui devaient passer des examens nationaux). Environ 60 à 70% des élèves ont suivi des cours en ligne, car ils sont majoritairement issus de familles de milieux urbains ou favorisés bénéficiant d'un équipement suffisant (ordinateur, connexion wifi...). Le Ministère de l'Éducation a lancé un projet pour accompagner ceux qui étaient dans l'impossibilité de bénéficier d'un enseignement à distance.

En ce qui concerne les évaluations, il y a eu plusieurs cas de figure : 1° pour les élèves ayant suivi les cours en ligne, les notes ont été complétées avec celles reçues durant le confinement ; 2° pour ceux n'ayant pas pu suivre les cours en ligne, une moyenne a été faite soit sur base des notes reçues avant le 11 mars, soit sur base du 1^{er} semestre de cours. À ce sujet, les élèves suivant une formation manuelle et technique ont réalisé leur test d'aptitude en ligne. Et les épreuves nationales pour le baccalauréat (8^e et 2^e) se sont tenues en présentiel dans le respect de règles strictes. À l'heure actuelle, la rentrée de septembre est envisagée sous plusieurs scénarios (en présentiel, partiel, etc.). Bien que les écoles montrent un réel désir à reprendre une activité normale, la décision sera prise en fonction de l'évolution de la pandémie.

En termes d'innovations, on salue l'adaptation des équipes éducatives et le transfert rapide de leurs contenus d'apprentissage en ligne. En ce qui concerne les difficultés rencontrées, on retiendra : le contact parfois compliqué avec les élèves et les familles, le manque de formation des enseignants et des élèves, le manque d'équipement des enseignants et des élèves (notamment dans familles nombreuses), le manque de ressources numériques adaptées au système scolaire, le manque de temps.

Enfin, l'Église a également dû s'adapter en diffusant la Sainte Messe à la télévision, la radio et les réseaux sociaux. De nouvelles initiatives ont vu le jour comme l'Heure catholique, une émission transmise sur la page Facebook de l'Association Signis Roumanie et sur le site www.angelus.com.ro.

16. SE – SUÈDE

La situation en Suède est très particulière par rapport aux autres pays européens. En effet, les écoles secondaires supérieures et les universités ont eu recours à l'enseignement en ligne, mais les écoles obligatoires (6-16 ans) n'ont pas fermé. Il faut savoir que les 3 écoles catholiques suédoises ne sont pas localisées dans la même région. L'école St Thomas est située à Lund, dans le sud de la Suède. Or, cette région n'a pas été grandement frappée par le virus, notamment en comparaison aux écoles de Stockholm.

La chose la plus compliquée a été de se préparer à une fermeture, qui n'a jamais eu lieu. Quelques semaines avant Pâques, le gouvernement a dit que, si une personne avait le moindre symptôme, elle devait rester chez elle. De nombreux élèves ne sont alors pas venus à l'école, avec un taux moyen de présence de 50%. Les enseignants ont alors eu des difficultés à donner cours en classe aux élèves présents tout en gardant le contact avec ceux qui étaient chez eux (via des moyens numériques).

La situation à St Thomas a été assez calme, avec un seul cas de contamination. La collaboration entre enseignants a été renforcée, car les équipes éducatives ont travaillé sur des ressources (qui n'ont finalement pas été utilisées). À cet égard, il a été conseillé de ne pas avoir recours à une trop grande variété d'outils numériques, et ce, notamment pour les jeunes élèves. Cette période difficile a rassemblé les gens, mais a aussi créé beaucoup de fatigue au sein du personnel éducatif.

17. SI – SLOVÉNIE

L'État a pris des mesures assez strictes pour limiter la contamination. D'une part, le gouvernement a soutenu financièrement les enseignants. Au niveau de l'enseignement maternel, les parents ont eu la possibilité de ne pas payer de frais scolaires pour la période de confinement. D'autre part, le gouvernement a aidé les écoles à obtenir du matériel, notamment via des donations aux écoles. Il manque néanmoins d'une formation technique et pédagogique qui est pour la Slovénie, un grand défi pour l'avenir. On remarquera également que le gouvernement a changé quelques jours avant le confinement, ce qui a atténué drastiquement le manque de considération des écoles catholiques.

En ce qui concerne l'évaluation, l'examen de maturité a été maintenu. La rentrée scolaire est prévue en septembre 2020. En fonction de l'état de progression de la maladie, plusieurs scénarios sont envisagés pour la reprise des cours (en présentiel, partiellement à l'école, combinaison d'enseignement numérique et en classe...).

18. UA – UKRAINE

Avant tout, l'Ukraine a très peu d'écoles catholiques comparé à d'autres pays européens. Toutes les écoles ont été fermées temporairement à la mi-mars. Au vu du taux grandissant de contagion, la fermeture des écoles a été prolongée, et les enseignants ont eu recours à l'enseignement à distance (complété par un enseignement télévisé sur les chaînes nationales). Les cours en ligne ont été plus faciles à mettre en place dans les plus grandes écoles qu'au sein des établissements plus petite taille ou de milieu rural dans lesquels les élèves et les enseignants étaient généralement moins équipés (pas d'ordinateur ou de smartphone, connexion internet instable...).

Le gouvernement a mené une enquête au sein des écoles. Il a été estimé que 30% des élèves n'ont pas bénéficié d'un apprentissage durant la période de confinement à cause du manque d'équipement (des écoles ou des familles). Au sein des écoles catholiques, les cours se sont poursuivis, les parents ont continué de payer les frais de scolarité. Très peu de parents se sont dit dans l'impossibilité de subvenir à ces frais. Le gouvernement a donc continué de soutenir les écoles publiques et privées (protestantes, orthodoxes et catholiques) durant la période de confinement.

Actuellement, toutes les écoles sont fermées durant les vacances d'été. La plupart des examens ont été annulés, à l'exception du test indépendant extérieur (*external independent test*) pour l'accès à l'université. La rentrée de septembre est discutée. Mais de nombreuses familles s'interrogent sur les modalités, car elles craignent une recrudescence de la maladie puisqu'à la sortie du confinement, le nombre de personnes contaminées a augmenté.

19. ASSOCIATIONS PARTENAIRES

UNAEC - EUROPE

D'une part, toutes les réunions de l'Union européenne des Anciens Élèves de l'Enseignement catholique ont dû être annulées. Les représentants UNAEC déplorent d'ailleurs la perte de nombreux membres de l'union suite à la maladie. D'autre part, l'UNAEC a souscrit à une déclaration au vu du risque d'abus dans certains pays à l'égard de l'enseignement catholique. Cette déclaration initiée par le Conseil de l'Europe veut défendre le respect des Principes démocratiques et des Droits fondamentaux en temps de pandémie. De plus, l'UNAEC Italie fait pression auprès du gouvernement italien pour bénéficier d'une aide financière à destination des écoles catholiques. En effet, par manque de subvention, 30% des écoles catholiques italiennes risquent de devoir fermer à la rentrée prochaine.

Enfin, l'UNAEC travaille actuellement avec l'OIEC et le SGEC sur la situation des écoles catholiques au Liban. À l'heure actuelle, il y a 329 écoles catholiques, ce qui représente en moyenne 200 000 élèves.

Or, la situation économique et financière actuelle est très mauvaise, notamment avec crise du coronavirus, et parce que le gouvernement est en défaut de paiement. La population est très touchée et le pays subit une faillite générale. Les écoles catholiques ont perdu 10% des élèves ces 2 derniers mois. Il est donc à prévoir que de nombreuses écoles fermeront d'ici septembre. L'UNAEC est donc en contact avec ces écoles (pour la plupart francophone) afin de trouver une solution. Une campagne sera bientôt lancée pour collecter des fonds. Il est cependant évident qu'au vu de la situation, l'enseignement catholique libanais sera fortement frappé et l'argent récolté ne sera pas suffisant.

CONSEIL DE L'EUROPE

Plusieurs réunions se sont tenues autour de la pandémie de coronavirus. Un travail de réflexion a notamment été initié lors de deux journées de webinaire. Les discussions serviront de base pour l'élaboration et la publication d'un texte.

OIDEL

En collaboration avec ECNAIS-EMIE, l'OIDEL s'est joint à la rédaction d'une déclaration intitulée « L'Europe ne doit pas oublier l'éducation indépendante et le pluralisme éducatif ». Certains partis politiques profitent de la crise du coronavirus pour présenter, lors de débats nationaux et internationaux, un discours qui recentralisait l'éducation. Par exemple, certains ont parlé de « sortir ensemble de la crise » mais en proposant derrière ce discours des mesures qui visaient à donner plus de compétences à l'État en termes d'éducation, par exemple en Italie où les écoles indépendantes manquent de ressources financières, ou en Espagne qui voit un projet de loi contraire aux écoles catholiques être rédigé... Le but de cette déclaration est de montrer que les écoles indépendantes ont quelque chose à dire dans ces débats, et qu'il est préférable de sortir de cette crise avec une approche plurielle. Le manifeste a été envoyé aux membres du CEEC pour les inviter à le cosigner. La déclaration sera lancée par EMIE-ECNAIS, mais elle est à destination de tous les acteurs des écoles indépendantes.

CONCLUSION

Suite aux résultats de l'enquête et aux échanges, on constate une importante diversité des initiatives menées ainsi qu'un grand dynamisme des communautés scolaires catholiques. On a relevé des besoins importants de soutien, ainsi que de matériel pour les enfants et les familles, mais aussi de formations pour les enseignants et d'équipements pour les écoles. À cet égard, les autorités publiques ont parfois aidé, mais pas partout. Malheureusement, un risque financier pour les écoles Catholiques de certains pays n'est pas écarté, et cela à cause du non-paiement des frais de scolarité ou d'une baisse éventuelle des inscriptions d'élèves à la rentrée prochaine. La question de l'intervention et des aides de l'État est paradoxale : on espère un soutien pour un certain nombre d'initiatives, mais on craint une trop grande prise de contrôle. Il faut éviter qu'à l'occasion d'une crise comme nous connaissons, les états décident de recentraliser et de se réapproprié un certain nombre de choses qui étaient laissées à l'autonomie des acteurs et permettaient la liberté pédagogique des écoles. Il faut continuer à nous soutenir, échanger et faire appel à nos ressources.

Rédaction : G. SELDERSLAGH et G. VALLÉE

Avec la participation de H. CORBEEL

Comité Européen pour l'Enseignement catholique

Avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles +32 2 256 70 78 ceec@ceec.be – www.ceec.be
